



RAPPORT DE MISSION SCOLAIRE

Florence Thibault

Françoise Tétart

accompagnées d'Isabelle Dudrat

15-18 avril 2024

La mission scolaire 2024 s'est rendue dans la Commune de Suelle du 15 au 18 avril 2024. Elle était composée de Florence Thibault, Françoise Tétart respectivement responsable et membre de la commission scolaire ainsi que d'Isabelle Dudrat qui se rendait pour la première fois au Sénégal.

Nous remercions Monsieur Sadibou Coly qui nous a accompagnées durant les deux premières journées de notre mission, ainsi que Monsieur Abdoulaye Coly, premier adjoint au Maire de la Commune de Suelle qui était présent le premier jour et nous a offert la possibilité de bénéficier du véhicule de la mairie ainsi que de son chauffeur afin de nous rendre dans les différents villages.

Notre mission a consisté cette année en :

- La remise d'un photocopieur à destination du CODEC de Suelle – P.2
- Des échanges de correspondances franco-sénégalaises entre écoles élémentaires et maternelles – P.3
- La visite du jardin de l'école de Balandine – P.4
- Des visites de courtoisie dans diverses écoles, collèges, centres de formation...- P.4 à 7

1. La remise d'un photocopieur au CODEC de Suelle



Depuis trois années, les directeurs d'école représentés par le Président du Comité d'Organisation des Directeurs d'Ecole (CODEC) nous avaient sollicités pour l'achat d'un photocopieur.

Les élèves du CI au CM2 sont en effet depuis plusieurs années soumis à des protocoles d'évaluation fournis par le Ministère de l'Education Nationale

Sénégalais. Ces évaluations trimestrielles du CI au CM2 et mensuelles pour les élèves de CM2 sont obligatoires. La duplication des protocoles étant à la charge des écoles, les enseignants étaient jusqu'alors contraints de se rendre à Bignona pour photocopier les dossiers. Ils payaient des sommes importantes, fréquemment sur leurs deniers personnels. L'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) avait depuis deux années permis la duplication moyennant une somme forfaitaire assez élevée, ce qui avait néanmoins facilité la démarche des enseignants. Mais elle s'est désengagée cette année. Les 80.000 photocopies demeurent pour autant nécessaires.



La fourniture de ce photocopieur a donc été accueillie avec une grande satisfaction et un soulagement certain. Il a été également acheté un support métallique pour isoler le photocopieur du sol. 159 ramettes de papier, ainsi que 2 cartouches de toner de rechange ont été fournies afin de permettre une autonomie de fonctionnement pour une année scolaire. La dépense totale pour ces achats est de 1970 €. La maintenance du photocopieur pour une année sera également prise en charge par la commission scolaire.

A l'issue de cette année scolaire, le CODEC doit disposer d'une autonomie de fonctionnement, grâce au forfait à moindre coût qui sera versé par chaque école (au prorata du nombre de classes) et à la tarification établie pour la duplication de tout autre document indépendamment des évaluations. A cette fin, un registre de suivi des tirages, des recettes et des dépenses a été fourni par la commission scolaire. Ce registre nous sera communiqué deux fois par an (en milieu et en fin d'année scolaire) pour contrôler la bonne utilisation de la machine.

Détail forfaits Ecoles en fonction du nombre de classes	
Ecoles de 12 classes	40 000 fcfa
Ecoles de 6 classes	25 000 fcfa
Ecoles de 3 ou 4 classes	10 000 fcfa
Ecoles de 1 classes	3 000 fcfa

Tarifs des photocopies hors évaluations	
De 1 à 100 tirages A4	50 fcfa
Au-delà de 100 tirages	25 fcfa



Le photocopieur a été installé à l'école élémentaire de Suelle, dans le bureau du directeur. Il dispose d'une housse de protection financée par le CODEC. Une formation a eu lieu le jour de la remise pour deux enseignants désignés responsables et seuls utilisateurs du photocopieur : Monsieur Boubacar Sow (enseignant à l'école élémentaire de Niankitte) et Monsieur Ousmane Sagna (enseignant à l'école élémentaire de Suelle).

2. Les échanges de correspondances franco-sénégalaises entre écoles élémentaires et maternelles

- a. *Entre une classe de CE1 de l'école élémentaire Roger Colart aux Essarts le Roi et une classe de CE1 de l'école élémentaire de Suelle.*



Nous avons été sollicitées avant notre départ, par Mme Kristelle Bianchi enseignante de CE1 aux Essarts le Roi qui mène dans sa classe un projet sur l'Afrique. Un courrier rédigé par ses élèves, des photos de la classe ainsi que des dessins ont été reçus par la classe de CE1 de Monsieur Bory Bodian qui a répondu favorablement à cette proposition de correspondance. Un courrier retour a été ramené en France à la plus grande joie de l'enseignante et de ses élèves. Une proposition de séance en visio a été proposée par Monsieur Bodian.



- b. *Entre les classes des écoles maternelles et élémentaires de Houdan et les écoles maternelles et élémentaires de Baïla*

A Houdan, Mme DEQUÉ en CP/CE1, Mme HUBI en CE2, Mme LEGENDRE en CE1/CE2 et Mme SCALIGER en CP ont échangé des courriers avec les classes de maternelles et élémentaires.



3. La visite du jardin de l'école de Balandine



Porte du jardin



Oranger



Plants d'oignons

Le jardin de l'école élémentaire de Balandine a été enclos en fin d'année 2023. Il est investi et bien entretenu. Nous découvrons cependant un problème qui n'avait pas été porté à notre connaissance jusqu'à maintenant. L'eau du puits est de plus en plus saumâtre d'année en année. Seuls les orangers ont subsisté. Les jeunes plants d'oignons sont grillés. Aucun autre plant n'a résisté. Ce constat est décevant pour tous. Il est important de chercher une solution avant de poursuivre le projet de clôture des jardins.

L'école de Balandine qui comportait 3 classes jusqu'alors, accueille depuis cette année une classe de Petite Section-Grande Section sous l'appellation de « Garderie » car les élèves sont encadrés par une femme bénévole non formée.

4. Les visites de courtoisie dans diverses écoles, collèges, centres de formation...

Nous avons profité de ces visites pour remettre quelques jeux (puzzles, jeux d'éveil, poupées, cordes à sauter, bulles de savon...), provenant de dons que nous avons acheminés par nos soins.

Ecole de Talloum



Le local construit par Kassoumaï 28, partenaire du village de Talloum, pour accueillir la cantine est depuis l'année scolaire dernière dédié à l'accueil des 43 élèves de maternelles encadrés par 3 enseignants. Les élèves sont installés sur des nattes et disposent de quelques tables.

Cette utilisation des locaux est provisoire. Derrière l'école, trois nouvelles classes ainsi qu'un local pour la préparation des repas sont en construction (projet mené par Kassoumaï 28).



Ecole de Djilacounda



Par manque de locaux, l'école de Djilacounda (4 classes) comporte toujours une classe en abri provisoire et une classe « multi-grade » accueillant les élèves de CI et CP.



L'école a réalisé de nombreux plants: Moringa (ou « Neberday »), Papayer, pois d'Angole, Flamboyant, Anacardier.

Plants de pois d'Angole

Ecole de Niankitte



L'école de Niankitte nous a, à son tour, réservé un chaleureux accueil avec les chants des enfants.

Ecole Maternelle de Baïla



Nous constatons que le toboggan est inutilisable car il est défectueux à la base de la glissière. Nous demandons à Monsieur Daouda Goudiaby de nous communiquer un devis de réparation.

Ecole élémentaire de Baïla



Classe



Abaques et cailloux pour apprendre à compter



Collège et Lycée de Baïla

Nous rencontrons le principal qui nous fait visiter les locaux. Dans son bureau il est fier de nous montrer l'ordinateur et l'imprimante offerte l'année scolaire dernière par les élèves du collège François Mauriac de Houdan lors du voyage de la classe EDSICA.



Centre de Formation Professionnelle de Baïla

Nous avons pu visiter l'atelier de formation coiffure dirigé par Ndeye Rama Diedhiou et l'atelier de formation couture dirigé par Bintou Coly dans lequel Françoise Tétart en pleine mission de formation nous attendait. (voir le rapport de la mission couture)



Nous avons découvert une citerne de récupération des eaux pluviales, dispositif qui pourrait nous intéresser pour le jardin de l'école de Balandine.



Centre d'Accueil pour Enfants en situation de Handicap de Baïla



Ecole maternelle de Caparan

Nous nous sommes arrêtés à l'école maternelle de Caparan le jour de notre départ. Les petits de 4 ans nous ont chanté, à notre grande surprise l'hymne sénégalais du début à la fin en connaissant parfaitement toutes les paroles.



FIN

Compte-rendu rédigé par :

- *Florence THIBAUT*

Responsable de la commission scolaire de l'association Kassoumaï 78

- *Françoise TETART*

Membre de la commission scolaire de l'association Kassoumaï 78